

Fiche de synthèse Budgets Primitifs 2021 Candillargues

En raison de la crise sanitaire, l'année 2020 aura été difficile à plusieurs titres, sans que nous en mesurions encore toutes les conséquences sociales et financières.

Dans ces circonstances notre commune et sa nouvelle équipe municipale a choisi d'être fidèle à ses engagements politiques :

- En axant sa politique sur l'humain. A travers la solidarité, comme nous le faisons au quotidien pour nos administrés les plus fragiles, les entreprises, les associations, mais aussi pour nos employés municipaux.
- En préparant l'avenir à travers l'aménagement structurant de l'extension de l'école.
- En conservant les mêmes taux des taxes communales afin de maintenir et de soutenir le pouvoir d'achat des Candillarguais.

C'est dans ce contexte de crise sanitaire aux impacts économiques et sociaux sans précédent que s'inscrit le projet de budget primitif de la commune pour 2021.

Notre équation budgétaire 2021 est caractérisée par :

- La réforme de la fiscalité : la suppression de la taxe d'habitation compensée par la taxe départementale sur le foncier bâti affecté à la commune.
- La baisse de nos recettes avec la suppression de dotation de solidarité rurale, perçue jusqu'en 2020.
- Une relative incertitude quant à la prévision de nos recettes issues du domaine, de la fiscalité des entreprises.
- L'évolution de nos dépenses en raison de la crise
- Et la volonté de soutenir l'investissement tout en maintenant nos équilibres financiers.

Ainsi, le projet que nous présentons, se traduit par :

- une progression des dépenses dites de fonctionnement de 2 %. Cette évolution reflète deux réalités différentes : une baisse des charges à caractère général (011) de la commune et une hausse de la masse salariale (012) : l'internalisation de prestations auparavant externalisée et onéreuses : sécurité, propreté, entretien du patrimoine (voirie et bâtiments), environnement.

- des investissements structurants avec l'extension de notre école et les travaux de notre salle polyvalente

Le budget primitif principal 2021 s'élève à 2 253 981,59 €

- 1 174 513,73 € en Fonctionnement.
- 1 079 467,86 € en Investissement.

Le Budget primitif annexe « panneaux photovoltaïques » a été voté pour un montant de 71 638,63 € :

- 53 549,85 € en Fonctionnement,
- 18 088,78 € en Investissement.

Le Budget Primitif du CCAS a été voté pour un montant de 7 240,81 €.

Budget PRIMITIF Fonctionnement 2021

- **Exploitation :**
 - Recettes :
 - Sécurisation des recettes
 - Recherche d'équité entre les différentes catégories des contributeurs
 - Dépenses : poursuite du travail de maîtrise et de diminution des coûts « frais généraux et masse salariale »
 - Endettement :
 - 7 emprunts en cours soit une annuité de 95 196,97 € : 70 065,26 € capital et 25 131,71 € charges d'intérêt,
 - Améliorer l'autofinancement :
 - Revue de l'ensemble des contrats de fonctionnement pour optimisation
 - Suppression du recours à l'Intérim
 - Internalisation : travail en régie :
 - Ménage
 - Travaux
 - Maîtrise de la trésorerie

- **Investissement :**
 - Aménagements Urbains :
 - Etude urbaine
 - PLU
 - Bâtiment Communaux :
 - Rénovation de la salle polyvalente
 - Extension du groupe scolaire
 - Accessibilité : salle polyvalente, cimetière
 - Patrimoine :
 - Lancement des rénovations : église, port du canal de l'Or, cimetière vieux, avenue de la mer et du toril.
 - Rénovation de l'éolienne
 - Plaine des sports :
 - Aménagement d'un terrain de tennis

Budget Primitif annexe « Panneaux photovoltaïque » :

- **Finance :**
 - Au vu du contexte de crise, nous avons décidé d'effectuer un virement d'un montant de 18 000 € au budget de fonctionnement.

Le Maire
Anthony MELIN



Candillargues le 13/04/2021

Le Maire,